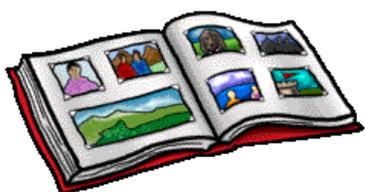


<https://college-les-servizieres.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article2330>



Modalités liées à la fermeture de l'établissement

- Le collège - Vie du collège -



Date de mise en ligne : vendredi 13 mars 2020

Copyright © Collège les Servièrès - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Suite à la décision de fermeture des établissements scolaires prise par le Président de la République, et conformément aux consignes reçues par le rectorat, nous vous informons que :

- La fermeture des établissements ne concerne que l'accès pour les élèves : les établissements restent ouverts au public, dans le respect strict des gestes barrière.
- Toutes les sorties prévues sont annulées ou reportées
- Dans le cadre de la réorganisation du travail des personnels, les conseils de classe se tiendront la semaine prochaine selon un calendrier modifié et sans la présence des délégués élèves.

Continuité pédagogique

- Les élèves sont tenus de se connecter à Pronote afin de suivre les consignes données par les enseignants via Pronote. Certains enseignants ont d'ores et déjà donné des devoirs aux élèves.
- Sur Pronote, les élèves pourront poser des questions à leurs professeurs via l'onglet « discussions » qui a été activé.
- Pour les élèves n'ayant pas accès à un ordinateur à leur domicile, les documents donnés par les professeurs seront mis à disposition des élèves à la loge. Les élèves et les familles pourront venir récupérer les documents.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des nouvelles consignes par le biais de pronote et par voie d'affichage. Merci de vous connecter régulièrement à Pronote ou de venir régulièrement consulter le panneau d'affichage à l'entrée du collège.

La Direction